temps, pour nous, non seulement de concentrer un peu plus notre attention sur la solution de ce problème puisqu'il se pose, mais d'établir des plans de longue portée pour empêcher qu'il ne se pose de nouveau. Évidemment, le chômage n'est pas nouveau au Canada. L'honorable préopinant a déjà consigné au hansard des chiffres indiquant que le chômage existe chez nous depuis 1930 et que la seule période où on l'a résolu provisoirement a été celle de la guerre et de l'aprèsguerre immédiat. Selon les principes économiques du Gouvernement, c'était une situation anormale.

Puisque le problème est périodique et ne semble pas se résoudre de lui-même, il doit y avoir une raison à cela. A l'heure actuelle, environ 613,000 personnes sont inscrites et se cherchent un emploi. J'aimerais que la Chambre examine l'impuissance croissante où se trouvent les sans-travail comparativement aux années précédentes. Dès que le salarié ordinaire perd son emploi chez nous, si l'on songe au coût élevé de la vie et à la tendance qu'on semble avoir de déplacer la maind'œuvre, il se trouve dans une situation presque désespérée puisqu'il n'est plus maître de son sort. C'est une tendance qui n'arrêtera vraisemblablement pas d'elle-même, car on nous dit de bonne source que la tendance au déplacement de la main-d'œuvre en raison des progrès techniques, de la mise au point de nouvelles machines et de nouvelles méthodes s'accentue, non seulement d'année en année, mais de mois en mois. Sauf erreur, on se sert de la nouvelle expression "automatisation" pour la désigner, méthode grâce à laquelle toutes les nouvelles inventions, tous les nouveaux progrès techniques permettent de produire autant ou davantage avec de moins en moins de main-d'œuvre.

Même si notre produit national brut peut augmenter d'une année à l'autre, suite nécessaire de notre essor démographique, il pourrait se produire une situation anormale où, malgré la hausse de notre production, de moins en moins de personnes travaillent à la production de ces biens et services. De fait, tel est l'état de choses qui règne à l'heure actuelle; songeons, en effet, que notre population augmente alors que le nombre des chômeurs ne cesse de croître. L'inquiétant est que ce déplacment de main-d'œuvre existe et depuis longtemps. Il faut aller à la racine du problème, car l'ensemble de notre régime économique a subi des transformations radicales, même au cours des 50 dernières années.

Inutile de remonter jusqu'à la révolution industrielle. Il suffit de songer à la situation qui existait il y a un demi-siècle, pour constater qu'en ce qui concerne le travail, le caractère et la nature de notre régime économique

ont changé du tout au tout. Un temps, sous le régime de la libre entreprise, on distinguait le producteur, le travailleur et le propriétaire d'une usine. Prenons le cas de celui qui fabriquait des chaussures dans son atelier, il y a 50 ans. Il était à la fois propriétaire, employeur, producteur et vendeur de son produit. Il était maître de son sort. Si ses affaires n'allaient pas bien dans une ville ou un village quelconque, si les clients se faisaient rares, si ses produits se vendaient mal, il pouvait sans trop de difficulté ramasser ses outils, déménager son établi et s'installer ailleurs. Il était dans une certaine mesure maître de son sort.

Qu'est-il survenu? J'ai choisi cet exemple mais il en va de même de la construction et de la production industrielle dans tous leurs aspects. Depuis la révolution industrielle, l'artisan a été de plus en plus séparé de ses outils. L'employé d'une grande usine qui utilise le régime de la production en grande série et où la chaîne de montage est la règle plutôt que l'exception n'est plus maître de sa destinée. Si le directeur de l'usine décide que de nouvelles machines peuvent produire autant ou plus que l'employé, avec moins de main-d'œuvre, celui-ci reçoit son avis de congédiement. Que peut-il apporter avec lui pour s'établir ailleurs? Il n'est même pas propriétaire des outils qu'il utilise. Il n'a que ses deux mains, son travail ou ses connaissances techniques à vendre. Le progrès et les inventions scientifiques l'éloignent non seulement de ses outils mais aussi de son

capital. L'homme qui avait l'habitude de produire et de vendre ses marchandises dans son propre atelier affectait une partie de son argent à sa subsistance quotidienne et plaçait le reste des fonds dans sa petite entreprise, afin d'améliorer son outillage ou de fabriquer un meilleur produit. Son salaire lui assurait à la fois la subsistance et un capital d'exploitation. Aujourd'hui, l'ouvrier qui travaille dans une grande entreprise industrielle crée du capital,—c'est-à-dire la somme qui reste une fois qu'on lui a versé son salaire et qu'on a acquitté les frais d'exploitation de l'usine, -mais ce capital n'est plus à lui; il n'y participe aucunement. Il a consacré son talent, son temps et son énergie à cette production et il a obtenu un salaire qui lui a assuré sa subsistance. Quand on lui dit qu'on n'a plus besoin de ses services, il ne peut rien emporter avec lui. Le capital qu'il a gagné, -c'est-à-dire la somme qui reste une fois qu'on lui a versé son salaire et acquitté les dépenses de l'usine,—reste aux mains des exploitants de cette industrie.

Je voudrais citer un extrait d'un ouvrage publié il y a presque un demi-siècle. Il s'agit d'un passage du premier volume de l'ouvrage